

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTEMENTS :</p> <p>Annouces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
--	--	--

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Monaco, le 19 Septembre 1882

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. l'Archevêque de Reims et S. G. l'Evêque de Soissons ont rendu visite la semaine dernière à S. A. S. le Prince Charles III, actuellement au château de Marchais.

Vendredi 15 septembre, à 9 heures du matin, ont eu lieu, au milieu d'une foule de parents et d'amis, les obsèques de M. Pierre-Ange Muratore, pharmacien, membre du Comité d'hygiène publique et de salubrité, et de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu, décédé la veille, après une longue et douloureuse maladie, dans sa 61^e année.

M. Muratore, par l'aménité de son caractère, l'affabilité qu'il apportait dans ses relations avec tous ceux qui le connaissaient, s'était conquis l'estime publique. Bon et charitable, il mettait gratuitement au service des pauvres ses connaissances médicales et souvent ses produits pharmaceutiques. Enfant de Monaco, il aimait son pays et ses Princes et leur était également dévoué. Aussi pouvons-nous dire qu'il est unanimement regretté.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 5 de ce mois, a condamné les nommés Guillaume Voiron, propriétaire; Rigotti et Bonafede, entrepreneurs, le premier à 25 francs et les deux derniers à 12 fr. 50 d'amende pour infraction à l'ordonnance du 4 mai 1853 sur les Travaux Publics.

Le jugement ordonne en outre la démolition des constructions commencées.

Les hirondelles commencent à quitter nos contrées, et bientôt vont se faire sentir les premiers frissons de l'automne, aussi les étrangers abandonnent-ils l'atmosphère brumeuse et froide des régions septentrionales pour chercher, sur notre littoral baigné de soleil, une température clémente et salubre. De toutes parts on signale des pluies et des neiges, prodromes d'un hiver hâtif et rigoureux. Monaco, comme Nice et ses autres voisines de la côte méditerranéenne, se prépare à recevoir les nombreux visiteurs que le froid chasse devant lui.

En tous cas, cette année, la saison aura pour ainsi dire été ininterrompue : les bains de mer sont encore fréquentés que déjà accourent les frileux. Le climat exceptionnel de la Principauté n'est pas seul la cause de cet empressement anticipé de nos hôtes habituels : les programmes des fêtes, — pro-

grammes pleins de promesses — qu'organise pour cet hiver M. Dupressoir, directeur général de la Société des Bains, entrent pour une bonne part dans la curiosité générale

Par une circulaire en date du 9 de ce mois, l'Administration des chemins de fer Paris-Lyon à la Méditerranée a modifié le tarif spécial (P. V.) n° 5, du 15 janvier 1880, concernant les prix de transport des fruits frais à destination de Marseille et de Paris.

En suite de cette modification, les citrons et oranges expédiés de Ventimiglia ou de Grasse (2,000 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids) en caisses, en cadres ou en tonneaux, à destination de Paris, paieront 96 francs par tonne, y compris les frais de chargement, de déchargement et de gare.

Ceux expédiés en vrac (*) (4,000 kilogrammes au minimum ou payant pour ce poids), des mêmes gares pour Marseille-Joliette, paieront 21 francs par tonne, frais compris.

(*) Le chargement est fait par l'expéditeur, le déchargement par le destinataire, à leurs frais et risques : en conséquence les prix du présent tarif seront diminués de 0,30 c. par tonne, à chaque extrémité, soit en tout, 0,60 c. par tonne pour ces deux opérations.

L'application du présent tarif reste d'ailleurs soumise aux conditions du tarif général en tout ce qui n'est pas contraire aux dispositions qui précèdent.

Nos lecteurs se souviennent des deux canotiers romains, MM. Ferrari et Barucci, qui, sur deux périssaires, ont vaillamment entrepris le voyage de Rome à Paris. Ces hardis navigateurs ont passé devant Monaco, puis se sont arrêtés à Nice et enfin à Toulon, où ils ont dû se reposer quelques jours; M. Ferrari souffrait des yeux. Depuis lors, on n'en a plus de nouvelles.

Les deux petits canots dont ils se servent sont parfaitement semblables : ils mesurent chacun 4 mètres de longueur, 80 centimètres dans leur plus grande largeur et 50 centimètres de hauteur.

Le *Scilla*, qui est monté par M. Ferrari, a été construit en Angleterre, et le *Cariddi*, qui appartient à M. Barucci, a été fait à Rome exactement sur le modèle du premier.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — Jeudi, vers les huit heures du soir, le directeur du pensionnat Saint-Georges a été victime d'une agression nocturne de la part de deux piémontais, qui ont voulu lui enlever les clefs de son coffre-fort qu'il avait l'habitude de porter constamment sur lui.

C'est au Café glacier, rue Macé, qu'a eu lieu l'a-

gression. Le directeur du pensionnat Saint-Georges se trouvait à une table sur le trottoir, et prenait son café, lorsqu'il se sentit frappé à la tête avec une si grande violence que le sang jaillit.

Les deux misérables profitèrent de cet instant pour lui enlever ses clefs, mais, à leur grande stupéfaction, ils se heurtèrent à deux agents de la sûreté, qui leur mirent la main au collet, les emmenèrent au poste non sans résistance.

Le même jour, vers les neuf heures du soir, rue Macé, M. L... a été attaqué par deux individus, dont l'un lui a sauté à la gorge, pendant que l'autre, avec un instrument dont on n'a pu préciser la nature, lui labourait la tête et le visage à coups redoublés.

Ces deux misérables auraient fait un mauvais parti à M. L..., si deux jeunes gens, dont nous ne saurions trop louer le courage, ne s'étaient aperçu de loin que quelque chose se passait d'insolite. Accourir et dégager M. L... fut pour eux l'affaire d'un moment.

Après avoir relevé la victime de ce guet-apens, qui perdait son sang par de nombreuses blessures, les jeunes gens le conduisirent chez lui; les soins que nécessitait son état lui furent aussitôt prodigués.

Le vol était le mobile du crime.

Ces deux agressions ont fort ému la population cannoise.

Grasse. — Le Commerce annonce qu'à Val-de-Roure, le froid a été très vif pendant les journées du 13 et du 14, et que jeudi, dans l'après-midi, la neige est tombée en assez grande abondance pour couvrir les hautes cimes des montagnes environnantes. Mais le soir, elle avait disparu.

Du reste, partout dans notre région, depuis huit jours, la température a complètement changé. La pluie, une pluie abondante d'équinoxe, a succédé à cette sécheresse qui règne depuis de longs mois sur le Midi. Le thermomètre est descendu jusqu'à 12 degrés ici, à 3 à la montagne. Ce temps-là durera-t-il? C'est peu probable. Le soleil ne tient pas longtemps rigueur à nos pays, et si le mois de septembre est pluvieux, il y a bien des chances pour qu'octobre nous offre une longue succession de beaux jours.

Nice. — Un malheureux accident est arrivé au vallon de la Mantega.

Un jeune homme nommé Antoine Delfino, de 15 ans, employé dans une maison de banque de Nice, s'était rendu, en compagnie de deux de ses camarades, au vallon de la Mantega pour s'amuser à chercher des escargots. Arrivé dans un endroit où le terrain devenait très escarpé, il fit un faux pas et tomba d'une hauteur de vingt mètres dans le lit de la Mantega. L'infortuné s'est fait de telles blessures qu'il a succombé peu après cette chute.

Le docteur Carles, appelé à constater le décès, a déclaré que ce malheureux s'était brisé le crâne et fracturé les deux jambes.

Le cadavre a été transporté, par les soins de la police, à la Morgue du Château.

— Un autre accident des plus graves est arrivé dans la banlieue de Nice, aux environs de Saint-Etienne.

Sur le pont d'une maison en construction se trouvaient six à sept ouvriers maçons et une jeune fille de seize à dix-sept ans, génoise, qui servait ces maçons. A un moment donné, les cordes qui soutenaient le pont aérien vinrent à se rompre, et ceux qu'il soutenait furent précipités dans l'espace.

Lorsqu'on releva ces malheureux, on constata que la plupart avaient reçu des blessures assez graves. L'état de la jeune fille surtout inspire de vives inquiétudes.

Les blessés ont été transportés à l'hôpital.

— Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, une tentative de vol a été commise dans la rue de la Loge, n° 2, au premier étage.

La maîtresse de maison venait à peine de sortir, lorsque deux individus, qui guettaient sans doute ce moment, pénétrèrent par effraction dans l'appartement; ils fouillèrent les meubles, cherchant les objets de valeur. Ils ont ainsi mis la main sur des bijoux, parmi lesquels, une chaîne en or et sur une somme en argent.

Heureusement, au moment où ils avaient fait des paquets des objets à emporter, le propriétaire de ces objets revint à la maison. Il ne tarda pas à s'apercevoir de ce qui se passait. Avec une présence d'esprit des plus heureuses, il enferma les malfaiteurs dans l'appartement et fit au plus tôt prévenir la police.

Les agents arrivèrent immédiatement, pénétrèrent dans la maison et se saisirent des deux individus qui furent garrottés, non sans peine, car ils opposèrent une vive résistance. L'un d'eux était armé d'un revolver, et s'il ne s'en est pas servi, c'est qu'on ne lui en a pas laissé la possibilité. Avant l'arrivée des agents, ils avaient même essayé de déguerpier par les croisées.

Les deux malfaiteurs furent amenés devant M. le commissaire de police de l'arrondissement, qui les interrogea avant de les envoyer en prison.

Un nombreux rassemblement s'était formé dans la rue de la Loge pendant cette arrestation.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

C'est le Théâtre-Français qui a défrayé la semaine à Paris et fait prime auprès de l'attention publique. Une de ses plus jeunes pensionnaires, M^{lle} Julie Feyghine, qui avait débuté dans *Barberine*, et n'y avait obtenu qu'un succès de beauté, s'est tuée d'un coup de revolver chez le duc de Morny. Désillusions du cœur et désillusions de carrière, tels sont les motifs de cette fin douloureuse. M^{lle} Feyghine était russe et poussait au plus haut point les côtés romanesques et quelque peu excentriques de la race slave. Elle avait rayé de sa vie le mot impossible, et quand la destinée lui a fait voir qu'il existait pourtant en ce monde, elle a été prise d'un accès de désespoir et s'est mise une balle au cœur.

Les suicides d'actrices deviennent aussi fréquents maintenant que ceux des boursiers. M^{lle} Damain à Vienne, M^{lle} Roux à Athènes, M^{lle} Feyghine à Paris, semblent vouloir renouveler les sinistres exploits des jeunes filles de Milet qui, d'après les *Nuits attiques*, d'Aulu-Gelle, à une certaine époque, résolurent tout d'un coup et sans motif connu de se donner la mort. Bon nombre d'entre elles se pendirent. Ces suicides se renouvelant tous les jours et aucun remède ne pouvant les arrêter, les Milésiens décrétèrent que les jeunes filles qui seraient trouvées pendues seraient privées des honneurs funèbres et jetées en terre sans linceul, ayant au cou la corde instrument de leur mort.

Cette crainte du sort qui suivrait leur trépas fit renoncer la jeunesse Milésienne à sa triste folie, et les suicides cessèrent à Milet.

En dehors de la mort tragique d'une de ses pensionnaires, le Théâtre-Français a appelé sur lui l'attention publique par la première représentation

d'une pièce en quatre actes de M. Henri Becque, *les Corbeaux*.

Une sincérité très grande dans l'étude des caractères, des scènes d'une saisissante vérité, n'ont pu faire pardonner certaines brutalités, bien gratuites d'ailleurs, de la pièce nouvelle et excuser le côté par trop funèbre et décevant de son sujet.

M. Becque ne s'est attaqué qu'aux corbeaux s'acharnant après la succession d'un mort, tandis que bien d'autres champs autrement féconds s'ouvraient à lui pour y jeter le filet sur les oiseaux sinistres et pillards dont il a fait l'enseigne de son œuvre. Les corbeaux ne sont-ils pas en tout et partout à notre époque, et de quelque côté qu'on se tourne ne les rencontre-t-on pas en troupe accomplissant leur besogne?

Regardez, par exemple, du côté de la finance: quelle nuée de corbeaux à votre vue! Les uns s'abattent sur les riches moissons des rentés de ce monde, les autres se glissent sur les champs modestes de la petite épargne et en absorbent avec mille ruses la récolte péniblement amassée. Caisse de ceci, guichet de cela, émission à droite, emprunt à gauche, partout le corbeau picore et dévore. Aussi engraisse-t-il et prend-il des plumes comme jamais on ne l'avait vu.

En un coup de bec, je veux dire en une liquidation, il fait maintenant la provision de grains qu'il mettait naguère des saisons sans nombre à acquérir. La veille, il battait de l'aile, avait l'œil éteint, la gorge vide: le lendemain, vous le retrouvez le plumage luisant, croissant haut, gras à larder. Et devant le triomphant pillard, le malheureux qui peine ses journées pour joindre les deux bouts de l'année, se demande s'il n'est pas dupe de sa conscience, si les vieux principes d'ordre, d'économie, de labeur qu'il pratique ne sont pas des préjugés, et s'il n'est pas meilleur, au lieu de confier sa destinée au travail, de la confier à la chance et de remplacer l'honneur par la veine, comme but de sa vie. Et alors, on abandonne l'usine, le magasin, l'étude, et l'on se lance dans le champ féérique entrevu par l'imagination, et l'on est happé par le corbeau qui vous guettait au passage.

L'ère est aux corbeaux, je le répète, et l'on aura beau faire et beau dire, leurs exploits ne sont pas près de finir. Vous les trouvez en politique, en littérature, dans la presse. C'est eux que vous voyez opérer dans ces grands magasins accapareurs qui sont la ruine du petit négoce, comme vous les rencontrez encore exerçant à la tête des Etats, sous prétexte de grouper les nationalités.

M. Becque a mis une variété de l'espèce sur la scène du Théâtre-Français; mais au-delà de la rampe, que d'autres variétés n'en pourrait-on pas rencontrer?

Les corbeaux ne se contentent pas seulement de s'abattre sur les héritages, sur les patrimoines des fils de famille, sur les dots de filles à marier. Ils ne président pas seulement au dépècement de ce domaine, à l'accaparement de cette fortune; ils ont étendu leurs opérations et tiennent le monde.

La pièce de M. Becque est l'étude des passions humaines, et ces passions sont de tous les temps, mais le titre qu'il a choisi est terriblement d'actualité à l'heure qui sonne, car il n'est bec si mince qui ne veuille trouver sa proie, à toute force et n'importe comment.

Corbeaux, mes frères, dévorons-nous les uns les autres, voilà la devise de l'époque. On me permettra de ne pas lui en faire mon compliment.

BACHAUMONT.

FAITS DIVERS

L'histoire de la découverte des mines du Brésil est assez curieuse. Bernard de Fonseca, dans un voyage qu'il a fait, en 1729, dans la Sierra de Frie, trouva près de Tjuco des cailloux qui lui semblèrent curieux; il rapporta les plus gros à Rio de Janeiro, et ils servirent de jetons pour jouer aux cartes, sans qu'on se doutât de leur valeur. Puis on les envoya à Lisbonne, d'où l'ambassadeur de Hollande, soupçonnant la vérité, les emporta à Amsterdam. Là, on les tailla et on les reconnut pour de véritables diamants. Les pierres du Brésil, moins pures que celles de l'Inde, ont une valeur commerciale moins grande, mais les mines sont très abondantes, et

elles ont presque exclusivement alimenté les marchés jusqu'à la découverte des gisements du Cap.

C'est de la province de Minas Géraës, au Brésil, que provient le diamant connu sous le nom de *l'Etoile du Sud*, trouvé en 1853 par une négresse. Il pesait brut 254 carats, mais il était très irrégulier, et la taille l'a réduit à 125 carats, ce qui est encore un beau poids.

Les mines du Cap acquièrent chaque jour une importance plus grande. Récemment, une très belle pierre a été trouvée dans l'exploitation de M. Porter-Rhodes. Elle a une forme ovoïde tronquée. Un morceau de 40 carats a été enlevé d'un côté, un autre de 15 carats a dû encore être détaché: Le diamant est ainsi réduit à 150 carats. Le propriétaire, avec cet esprit de spéculation qui distingue les américains, a exposé sa pierre en percevant un léger droit d'entrée. En quelques heures, les mineurs ont payé 3,000 fr. pour voir ce paragon.

Deux fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Padoue le 12, à 3 heures et demie du matin; les sonnettes ont tinté, à la grande frayeur des habitants.

Une grande exposition relative à la pêcherie va avoir lieu en Angleterre.

L'espace couvert par les constructions destinées à recevoir les exposants, sera de 220,300 pieds carrés. Les adhésions viennent de tous côtés. La France y sera largement représentée: elle peut même compter sur un succès pour l'élevage des huîtres. L'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Chine même enverront leurs produits, instruments de pêche, filets, bateaux, etc.

Entre autres prix, on cite un prix de 600 livres (15,000 francs) pour le meilleur bateau de sauvetage; un prix de 25 livres (625 francs) pour le meilleur système d'assurance sur la vie des matelots, etc.

Un Allemand vient de publier une histoire du livre chez les anciens, dans laquelle on trouve des détails curieux sur la transformation du format.

Les écrivains de la période classique ne connaissaient pas la tyrannie du format, d'où il résultait des volumes énormes, difficiles à manier. C'est seulement sous l'influence de l'école d'Alexandrie qu'il s'établit des règles pour la dimension du papyrus. Ces règles variaient avec la nature des ouvrages: format pour la prose, format pour les vers, ceux-ci beaucoup plus petits.

Les rouleaux destinés à la poésie furent d'abord calculés pour un minimum de 700 vers et un maximum de 1,100. Sous les Ptolémées, on les réduisit à un maximum de 200.

Cette mode des formats exerça une grande influence sur la littérature, en obligeant les écrivains à en tenir compte pour les proportions et les divisions de leurs ouvrages.

Sait-on que le parapluie ne date en Europe que du milieu du dix-neuvième siècle?

Ce fut un Anglais qui, revenu de Chine, rapporta de là-bas un parapluie comme curiosité. Un jour de pluie, il arbora son parapluie et fut hué par la foule; son pauvre parapluie fut même fort maltraité. Mais l'invention se répandit bientôt. Et maintenant, tout le monde a son parapluie. C'est un meuble qui ne quitte jamais le voyageur.

Et comment faisait-on jadis, avant l'invention de cet excellent protecteur?

On se mouillait. Voilà tout.

VARIÉTÉS

La Teinture

La teinture est l'art d'appliquer sur les tissus des substances capables de les colorer. Ces substances, dues, les unes à la nature, les autres à la chimie, doivent, pour être employées, réaliser deux conditions très importantes. La première de ces conditions est que la matière colorante doit pénétrer dans le tissu et s'y répandre avec uniformité; la seconde, qu'elle doit y être retenue avec assez de force pour résister à l'action dissolvante et oxydante de l'eau. Or, on n'obtient ce résultat qu'en fixant dans le tissu, à l'état insoluble, la matière colorante dont on veut l'imprégner. Mais, comme le fixage de la matière dépend de sa nature même, nous allons successivement passer en revue les différentes méthodes imaginées par les chimistes pour fixer d'abord les cou-

leurs solubles dans l'eau, puis enfin celles qui sont insolubles dans ce liquide.

Supposons, comme exemple, que nous ayons à teindre une étoffe avec une décoction de bois de campêche; pour y parvenir, nous aurons recours à une matière gélatineuse: l'alumine. Cette substance, qui n'est autre que le minerai de ce riche métal qu'on appelle aluminium, est un corps insoluble dans l'eau, très répandu dans la nature, tantôt sous la forme d'une base comme dans les argiles, tantôt sous celle de cristaux colorés, tels que les saphirs et les rubis. Si donc nous mêlons à notre teinture une quantité suffisante de cet agent, nous obtiendrons un liquide nouveau dont la matière colorante sera insoluble et se déposera à la longue au fond du vase où nous aurons expérimenté. Cette insolubilité une fois obtenue, il nous suffira, pour teindre notre étoffe, qu'elle soit de laine ou de coton, de la tremper dans la liqueur au moment où nous opérerons le mélange. Ainsi préparé, le tissu pourra désormais, sans subir la moindre altération, être soumis à l'action de l'eau et conserver, malgré l'usage, la couleur dont il a été imprégné.

On appelle *laque* le composé insoluble formé par le mélange d'une matière colorante avec un corps, tel que l'alumine, jouissant de la propriété de former des composés colorés insolubles. L'oxyde d'étain est généralement préféré à l'alumine, lorsqu'on veut obtenir des laques très brillantes.

Le *mordantage* des étoffes est l'opération par laquelle on fixe un mordant, c'est-à-dire un agent tel que l'oxyde d'étain, capable de s'unir aux matières colorantes pour former avec elles ce que nous avons appelé des laques. Examinons, maintenant que nous connaissons le moyen de teindre les tissus avec des matières solubles, comment on parvient à faire pénétrer dans l'intérieur d'une étoffe une matière colorante insoluble. A cet effet, admettons que nous ayons à teindre un écheveau de laine avec la *carthamine*, principe colorant mais insoluble de la fleur du *carthame*. La première opération que nous aurons à faire consistera à dissoudre la matière colorante dans du carbonate de soude; et, comme la liqueur obtenue est soluble, nous y ajouterons un acide, l'acide acétique, par exemple, qui, tout en neutralisant le carbonate, précipitera et laissera libre la carthamine que nous devons employer et dont nous n'avons plus qu'à imprégner notre laine pour obtenir une belle couleur rose complètement insoluble dans l'eau.

On appelle ordinairement couleurs de bon teint celles qui résistent le plus à l'action de l'air et de l'eau, et couleurs de mauvais teint celles qui, mises au contact avec l'un ou l'autre de ces deux agents, ne tardent pas à changer de nuance ou même à se passer entièrement. Une teinture est dite de bon teint quand la matière insoluble qui la compose prend naissance dans le tissu lui-même. L'indigo, l'orseille, la garance, la pourpre, sont des couleurs de bon teint.

En général, pour obtenir une matière colorante dont la partie soluble ne se présente qu'au sein même du tissu à colorer, on soumet cette matière à l'action d'un corps réducteur capable de la rendre momentanément incolore et soluble. Voulons-nous, par exemple, colorer un écheveau de coton en bleu? Réduisons d'abord notre indigo en l'enfermant dans un vase que nous boucherons après l'avoir rempli, dans les proportions convenables, d'eau de chaux et de sulfate de fer; puis, une fois que la décoloration sera presque complète, plongeons dans la liqueur l'écheveau que nous voulons teindre et exposons-le à l'air. Plus l'exposition sera longue, plus nous verrons la couleur se former, jusqu'à ce qu'enfin elle soit parvenue à la teinte bleu noir de l'indigo.

Quant aux couleurs de mauvais teint, ce qui les fait seulement rechercher, ce sont les nuances agréables qu'elles présentent quand elles sont encore dans leur premier état de fraîcheur. Le curcuma, le bois de Brésil et de campêche, donnent de très belles couleurs mais en général peu résistantes.

C'est en mêlant les couleurs entre elles, et princi-

palement la cochenille, le curcuma et l'indigo, que les teinturiers obtiennent les nuances variées dont ils im-
preignent les étoffes; c'est ainsi qu'en mélangeant le bleu et le jaune on obtient du vert dont la teinte dépend de la quantité de bleu ou de jaune employée pour le mélange. De même, le bleu et le rouge donnent du violet; le rouge et le jaune, de l'orangé, etc., etc.

Grâce aux travaux et à l'habileté de nos chimistes, ces procédés ne sont plus aujourd'hui les seuls usités en teinture. Les goudrons, obtenus par la distillation de la houille et soumis eux-mêmes à une série d'autres distillations, fournissent un grand nombre de produits dont l'un, la benzine, si fréquemment employée de nos jours, sert à la préparation de presque toutes les teintures en usage. Ainsi, si l'on prend de la benzine, et si on la mélange en quantité voulue avec de l'eau forte (acide nitrique), on obtient une essence, la *nitro-benzine* ou essence de mirbane qui, additionnée d'eau et distillée au contact du sulfate de fer, donne naissance à un liquide incolore, l'aniline, qu'un savant chimiste a appelé la mère de toutes les couleurs.

C'est en effet à l'aniline que l'on a recours pour obtenir ces riches et nombreuses nuances dont l'emploi est aussi commode que la préparation en est facile. S'agit-il de produire un beau violet, on met l'aniline dans un vase avec de l'acide sulfurique (huile de vitriol) et du bichromate de potasse, et l'on obtient, au bout de vingt-quatre heures, un dépôt noirâtre qui, traité avec de l'alcool de bois, lui cède une telle matière violette qui se fixe sans mordant sur les étoffes. Si maintenant on veut une teinture rouge, on prend encore de l'aniline, on la chauffe dans un ballon de verre avec la moitié de son poids de bichlorure d'étain (liqueur de libavius), et après l'avoir laissé cristalliser, on fond à une douce chaleur les cristaux obtenus, et l'on a un liquide rougeâtre qui est le *rouge Solferino*. Chauffé pendant quelques minutes avec cette même aniline qui a servi à le produire, ce rouge se transforme en un bleu superbe, et d'autant plus précieux, qu'il conserve sa belle couleur à la clarté d'une lumière artificielle.

C'est par des procédés analogues que l'on parvient à préparer toutes les couleurs qui dérivent de l'aniline; mais il est encore un produit, l'acide picrique, doué de propriétés tinctoriales fort remarquables. Cet acide, appelé aussi *carbazotique*, a été découvert, en 1788, par M. Hausseman; il teint les étoffes en jaune clair, depuis la nuance paille faible jusqu'à la nuance soufre ou même mais; il résulte de l'action de l'acide nitrique sur plusieurs substances telles que la soie, mais on le prépare aujourd'hui avec l'huile de goudron de houille.

Tels sont les moyens employés pour teindre les étoffes; telles sont aussi les importantes découvertes qui ont immortalisé à jamais le nom de leurs inventeurs et particulièrement celui du teinturier Gobelin, dont tous les travaux et tous les actes ne sont qu'actes et travaux de génie.

Jean Gobelin, né vers le milieu du XV^e siècle, ne fut d'abord qu'un simple teinturier. Il habitait une petite maison à l'allure modeste, baignée par les eaux de la Bièvre. Cette rivière, fort estimée alors par les drapiers et les teinturiers, présentait l'aspect le plus pittoresque. Resserrée comme elle l'est encore aujourd'hui, entre deux rangées d'habitations et d'ateliers de teinture, elle s'écoulait bariolée de nombreuses couleurs formant des filets variés, qui se perdaient bientôt en des nuances les plus délicates. C'est au bord de cet humble ruisseau que logeait cet artisan célèbre, cet ouvrier ardent au travail qui, le premier, sut donner aux étoffes une teinture souple et brillante. D'ouvrier qu'il avait été, Gobelin ne tarda pas à devenir maître, car grâce à la richesse de ses produits, son commerce prit bientôt un immense développement. C'était un homme très estimé de ses ouvriers et de tous ceux qui l'entouraient; son caractère était naturellement doux, et jamais sa voix ne prenait une intonation plus haute que de coutume. A sa mort, Philibert son fils et son épouse Denise Lebret continuèrent sa profession et ne firent qu'augmenter la fortune qu'il

avait si dignement acquise. Aux Gobelins, dont le nom est resté au quartier où se trouvaient leurs manufactures, succédèrent les sieurs Canayes, qui eurent l'heureuse idée de fabriquer des tapisseries de haute lisse. Après eux vinrent successivement Gluck et Jean Liansen, dont la beauté des ouvrages attira si fort l'attention du grand Colbert et par suite du roi, que Louis XIV rendit, en 1667, un édit qui procura un état stable à cet établissement, où se fabriquent encore aujourd'hui ces belles tapisseries que l'Europe admire, et qui dépassent, sous le rapport du dessin et de la composition, les plus beaux chefs-d'œuvre de ce genre qu'ait engendrés l'Orient (1).

A. DE V.

(1) Complétons les renseignements donnés par notre correspondant :

« Jean Gobelin était venu de Reims à Paris, en 1450. Son « fils, Philibert, acheta l'emplacement de la manufacture qu'ils « devaient illustrer. Les Gobelins firent une grande fortune « dans la teinture des draps écarlates; l'un d'eux était le mar- « quis Antoine de Brinville, dont la femme, Marie-Margue- « rite d'Aubrai, acquit plus tard une si triste célébrité.

« L'hôtel des Gobelins, loué depuis 1603, fut vendu en 1662, « moyennant 90,242 livres, à Colbert, par le sieur Leleu, con- « seiller au Parlement. La superficie de l'immeuble comprenait « 46,610 mètres carrés. La fabrication pour le compte du roi « date de la fin de 1662.

« En 1650, les frères Cannaye, directeurs des Gobelins, firent « venir des Flandres une nouvelle escouade d'ouvriers qui tra- « vaillèrent sous la conduite d'un chef d'atelier nommé Jean- « Jacques Liansen, originaire d'Oudenarde, qui obtint le brevet « de tapissier du roi en 1654. »

Notes d'un Curieux, t. 3, page 223, les Tapisseries fran- çaises, par M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne.

(N. D. L. R.)

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco, sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, le jeudi dix-neuf octobre prochain, à deux heures de relevée, au siège de la Société à Monaco.

ORDRE DU JOUR

- 1° Modification du cahier des charges;
- 2° Modification des statuts;
- 3° Règlement d'administration;
- 4° Budget de l'exercice 1882-1883;
- 5° Affectation du reliquat du fonds d'amortissement;
- 6° Rapport sur la marche des divers établissements de la Société;
- 7° Acquisition, location ou aliénation d'immeubles.

Aux termes de l'article 29 des statuts, les titres doivent être déposés au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

Etude de M^e L. VALENTIN, Notaire et Défenseur.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par M^e Valentin, notaire à Monaco, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-deux, monsieur Oreste Cella, propriétaire, demeurant à Monaco, a vendu à monsieur Achille Prosper, cordonnier, demeurant aussi à Monaco, un fonds de commerce de cordonnier, exploité dans la Condamine, pavillon Devissi.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours à peine de déchéance, en l'étude de M^e Valentin.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 Septembre 1882
 MENTON. goëlette. Saint-Michel, fr., c. Palmaro, sur lest.
 CANNES. b. Alexandre, fr., c. Mangiapan, sable.
 ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero, id.
 ID. b. Thérésine, fr., c. Bluat, id.
 ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné, id.
 NICE. brick-g. Trois-Sœurs, fr., c. Paul, fûts vides.
 ST-RAPHAËL. b. Deux-Innocents, fr., c. Dol, bois à brûler.
 Départs du 11 au 17 Septembre 1882
 ST-TROPEZ. goëlette. Saint-Michel, fr., c. Palmaro, f. vides.
 CANNES. b. Alexandre, fr., c. Mangiapan, sur lest.
 ID. b. Volonté-de-Dieu, fr., c. Davin, id.
 ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornero, id.
 ID. b. Thérésine, fr., c. Bluat, id.
 ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.
 ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.
 ID. b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné, id.
 MENTON. b. Deux-Innocents, fr., c. Dol, bois à brûler.
 ST-TROPEZ. brick-g. Trois-Sœurs, fr., c. Paul, fûts vides.

L'administration des Travaux Publics de la Principauté de Monaco demande un employé actif, connaissant la pratique des travaux de construction et écrivant d'une façon convenable. Se présenter, pour renseignements, au bureau des Travaux Publics.

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes des commandes.

MAISON MODÈLE
 F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE
 DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO
 Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa
 MONTE CARLO.

PRIX DU TARIF DES RR. PP. : } 2 fr. le petit flacon
 4 fr. le grand flacon

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de mode. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie. Grâce à son côté pratique, il est rempli de renseignements de la plus grande importance au point de vue de la toilette; ses patrons, taillés avec un soin tout particulier, sont d'une exécution facile; des descriptions minutieusement faites rendent compréhensibles tous les détails d'une toilette. Il donne par mois plus de douze costumes d'enfants, sortant des meilleures maisons de Paris. En un mot, une femme adroite peut, à l'aide du *Moniteur de la Mode*, diriger elle-même la confection de toutes les parties de sa toilette et exécuter pour sa maison mille travaux charmants.

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD et FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

Hidrothérapie, Maisons de Santé

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE & ANECDOTIQUE

par EMILE BADOCHÉ

Officier d'Académie

Avec le Concours de Célébrités médicales pour la partie scientifique

Paraissant au commencement de chaque année

Bureau: 63, rue Condorcet. — PARIS

SUCCURSALE:

L'ÉTÉ, du 1^{er} Mai au 1^{er} Octobre, à ROUZAT-LES-BAINS, près Riom, par Combronde (Puy-de-Dôme).

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

SUITE DE BAIL A LOUER

GRAND APPARTEMENT

NON MEUBLÉ

Deuxième Etage, Villa Marcel

RUE ANTOINETTE — CONDAMINE

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE — MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Septembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	11	756.9	756.3	756.2	755.7	755.9	23. »	22.2	22.7	21.9			
12	54.3	54.1	53.6	51.6	50.7	24.7	23. »	22.5	20.8	19. »	79	S E.	id.
13	50.8	50.7	49.7	49.6	50.9	21. »	21.8	21.6	22. »	21.9	82	S O.	pluie, s. beau
14	53.6	54.4	53.1	52.1	50.1	20. »	22. »	19.9	16. »	15.2	84	S O fort.	couvert, pluie
15	49.5	49.3	49. »	49.9	51.4	17. »	17. »	17. »	16.4	16. »	80	S O, S E.	id.
16	53.9	55.2	56.2	56.4	56.3	17.6	19.5	18. »	17.5	17.2	65	calme s., E.	beau, voilé
17	54.6	55.5	56.8	54.7	54.9	18.6	19. »	18.5	18. »	17.5	82	calme s., S O.	couvert

DATES | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |

Températures } Maxima | 21.5 | 24. » | 22. » | 20. » | 19.7 | 21.5 | 19.2 | Pluie tombée: 50^{mm} 8
 extrêmes } Minima | 16.8 | 16.9 | 15. » | 13.9 | 12.5 | 12.6 | 12.4

Horaire de la marche des trains du 1^{er} Juin 1882. --- Service d'Été

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à VINTIMILLE

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	13		7		3		15		11		39		65		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		Expres. 1 ^{re} cl.	Rapide. 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.	direct 1.2.3	Expres. 1 ^{re} cl.	Omnib. 1.2.3									
1103	135	70	101	80	74	65	Paris.....	dép.	soir	9 40	7 15	11 15	6 30	8 20	2 42	11 05	
								arr.	soir	7 05	10 44	5 55	5 28	3 19	6 45	4 23	
240	29	55	22	15	16	50	Marseille.....	dép.	soir	495	471	473	477	481	485	501	509	487	
								arr.	soir	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
									soir	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	1.2.3	
173	21	30	16	»	11	70	Toulon.....	dép.	soir	12 30	8 »	11 15	1 20	
47	5	75	4	30	3	15	Cannes.....	dép.	soir	2 41	6 30	9 55	1 5	3 42	
16	1	95	1	45	1	10	Nice.....	dép.	soir	7 32	9 20	11 05	2 16	5 7	8 27	
11	1	35	»	95	»	75	Villefranche-s-Mer	dép.	soir	8 31	10 25	12 04	3 10	6 »	9 21	
9	1	10	»	80	»	60	Beaulieu.....	dép.	soir	6 10	8 53	12 40	3 39	4 41	6 55	9 42	
7	»	85	»	65	»	45	Eze.....	dép.	soir	6 21	9 3	12 49	3 48	4 54	7 06	9 53	
3	»	70	»	55	»	35	La Turbie.....	dép.	soir	6 28	9 10	12 55	3 54	5 1	7 13	10 »	
							Monaco.....	dép.	soir	6 36	9 18	1 2	4 1	5 9	7 21	10 8
							Monte Carlo.....	dép.	soir	6 44	1 9	7 30	10 16	
2	»	70	»	55	»	35	Monte Carlo.....	dép.	soir	6 50	9 29	1 15	4 11	5 22	7 36	10 23
5	»	70	»	55	»	35	Cabbé-Roquebrune	dép.	soir	6 56	9 38	1 20	4 16	5 28	7 42	10 29
10	1	20	»	90	»	65	Menton.....	dép.	soir	7 »	9 42	1 24	4 20	5 32	7 46	10 33
19	2	45	1	85	1	30	Vintimille. h. de Paris	dép.	soir	7 4	9 49	1 29	4 24	5 35	7 50	10 37
173	19	15	13	95	9	65	Dép. pour Gênes (*) h. de Rome	dép.	soir	7 16	9 58	1 38	4 32	5 45	8 1	10 46
								arr.	soir	7 24	10 06	1 46	4 39	5 54	8 10	10 55
									soir	8 23	10 33	2 11	5 07	8 38	11 22
									soir	11 47	3 45	7 10	10 20	3 35	matin

Ligne de VINTIMILLE à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	476		478		480		484		486		488		492		494		498	
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		Expres. 1 ^{re} cl.	Rapide. 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.	direct 1.2.3	Expres. 1 ^{re} cl.	Omnib. 1.2.3												
173	19	45	13	95	9	65	Arr. de Gênes (*) h. de Rome	dép.	soir	6 50	10 5	12 8	3 14	7 28	10 42				
19	2	45	1	85	1	30	Vintimille. h. de Paris	dép.	soir	6 35	9 54	12 40	3 20	7 40	10 32				
10	1	20	»	90	»	65	Menton.....	dép.	soir	7 5	8 2	10 24	1 13	3 50	8 11	10 56				
5	»	70	»	55	»	35	Cabbé-Roquebrune	dép.	soir	7 15	8 12	10 34	1 21	4 »	8 21				
2	»	70	»	55	»	35	Monte Carlo.....	dép.	soir	7 23	8 20	10 42	1 28	4 88	8 29	11 10				
							Monaco.....	dép.	soir	7 28	8 25	10 45	1 33	4 11	8 32	11 14				
							La Turbie.....	dép.	soir	7 32	8 29	10 49	1 37	4 15	8 36	11 18				
							Eze.....	dép.	soir	7 37	8 36	10 54	1 43	4 20	8 41	11 23				
3	»	70	»	55	»	35	Beaulieu.....	dép.	soir	7 46	11 1	4 27	8 48				
7	»	85	»	65	»	45	Villefranche-s-Mer	dép.	soir	7 53	8 48	11 10	1 54	4 36	8 57				
9	1	10	»	80	»	60	Nice.....	dép.	soir	8 1	8 55	11 18	2 1	4 44	9 05	11 40				
11	1	35	»	95	»	75	Cannes.....	dép.	soir	8 8	9 4	11 25	2 7	4 54	9 14	11 46				
16	1	95	1	45	1	10	Toulon.....	dép.	soir	8 21	9 16	11 38	2 18	5 7	9 27	11 57				
47	5	75	4	30	3	15	Paris.....	dép.	soir	6 »	9 40	2 47	3 05	5 30	9 40	12 21			
173	21	30	16	»	11	70	Paris.....	dép.	soir	7 10	10 51	3 49	4 13	6 48	10 42	1 26			
								arr.	soir	11 43	3 13	7 45	8 37	(1)	5 39			
									soir	1 56	4 54	9 25	10 46	8 9			
									soir	
240	29	55	22	15	16	50	Marseille.....	dép.	soir													